

*L'ajournement*

Comme vous le savez déjà, le Réseau Enfant-Retour est un organisme à but non lucratif dont le siège social est dans ma circonscription de Saint-Laurent—Cartierville. Son objectif est la réunification des enfants disparus avec leur famille.

Le groupe demande l'aide du gouvernement depuis avril 1989. J'ai écrit à plusieurs députés, les incitant à appuyer ce groupe grâce à une aide financière substantielle.

[Traduction]

En fait, la subvention du bureau du solliciteur général donnera au Réseau Enfant-Retour suffisamment de fonds pour embaucher une personne qui travaillera pendant trois mois à la rédaction d'un livre. Ce qu'on devrait faire en réalité, c'est donner au réseau des fonds suffisants pour qu'il puisse traiter sans restriction les cas de centaines d'enfants disparus et de foyers brisés qui, chaque jour, souhaitent être réunifiés.

La ministre d'État chargée de l'Emploi et de l'Immigration a pris les arrangements nécessaires pour que trois bénéficiaires de l'assurance-chômage travaillent au bureau de l'organisme de septembre à décembre 1989. Toutefois, cela ne résout pas le problème de l'aide gouvernementale permanente dont l'organisme a besoin pour mener sa tâche à bien.

Il est de la plus grande importance que le réseau reçoive l'aide qui lui permettra réellement d'aider à ramener les enfants disparus à leur famille.

Malheureusement, il m'apparaît parfaitement clair, tout comme au reste des Canadiens, que le gouvernement ne se préoccupe pas du problème. Au lieu de faire preuve de leadership dans ce domaine, le gouvernement a opté pour une solution bureaucratique qui ne peut déterminer si les enfants disparus relèvent du solliciteur général, du ministre de la Santé nationale et du Bien-être social ou du ministre de la Justice.

Au lieu de faire passer les responsabilités d'un ministère à un autre, le gouvernement devrait coordonner et appuyer sans réserves les organismes comme le réseau qui tentent activement de lutter contre ce fléau national.

[Français]

En coopérant avec ce groupe, le gouvernement reconnaîtrait que le problème des enfants disparus en est un d'ordre social plutôt que d'ordre criminel. Ce n'est pas un simple crime à remettre entre les mains de la police, mais un problème qui doit être reconnu comme élément de la

violence familiale. C'est seulement lorsque le gouvernement reconnaîtra ce fait que nous, en tant que société, pourrons adresser le problème des enfants disparus.

Monsieur le Président, pourquoi le gouvernement refuse-t-il de placer le problème des enfants disparus sous le volet de la violence familiale? En agissant ainsi, le gouvernement prive l'organisme de fonds pouvant provenir de l'Unité de prévention de violence familiale du ministère de la Santé nationale et du Bien-être social. C'est inadmissible.

[Traduction]

Nous avons la responsabilité collective de protéger les besoins des enfants et des familles du Canada en nous assurant que le maximum de ressources est consacré à ce problème.

Comparons un peu à d'autres dépenses. Le gouvernement fédéral va dépenser près de 100 000 \$ de nos recettes fiscales à étudier des questions socialement aussi importantes—et j'ironise—que le rôle du fou dans l'histoire ou l'importance sociale des ornements de pelouse. Ce ne sont que deux exemples. Il est prêt à consacrer 25 000 \$ à l'une quelconque de ces questions, mais il refuse de dépenser autant pour les problèmes résultant de l'enlèvement d'enfant par un parent ou de la fuite du foyer en raison d'abus.

Le Réseau Enfant-Retour a réussi la réunification de 60 familles au Canada. On peut imaginer que s'il avait des ressources suffisantes, le nombre de réunifications qu'il pourrait faciliter serait beaucoup plus grand.

[Français]

Le Réseau a été jusqu'à ce jour capable de fonctionner, grâce au travail sans relâche de son personnel et des bénévoles. Le Réseau a réussi à se maintenir financièrement et ainsi s'acquitter de ses tâches et rencontrer ses objectifs. Les ressources financières provenant du secteur privé ne sont cependant pas illimitées. Le gouvernement doit maintenant faire sa part et fournir un niveau de financement qui permettra au Réseau Enfant-Retour de continuer son travail de qualité et ainsi offrir aux enfants disparus une chance réelle de retrouver leurs parents.

Enfin, monsieur le Président, le geste posé par le gouvernement en remettant 15 000 \$ au Réseau Enfant-Retour n'est qu'une goutte d'eau dans un océan. Ayant attendu plus de six mois pour une réponse du gouvernement afin de savoir s'il pourrait continuer sa noble tâche, tout ce qu'on lui offre c'est cette minime somme. On se rappellera longtemps que ce gouvernement conservateur